

Guide de recherche sur la réadaptation et la réintégration des enfants rapatriés du Nord-Est de la Syrie



Mentions légales

© **Child Rights International Network (Réseau International des Droits de l'Enfant) 2022**

CRIN est un groupe créatif de réflexion qui apporte des perspectives nouvelles et dynamiques sur les problèmes relatifs aux droits humains et plus particulièrement sur les droits de l'enfant. Nous plaidons pour des droits et non pour la charité, et nous militons pour un véritable changement dans la façon dont les gouvernements et les sociétés considèrent et traitent les enfants.

Illustrations par Miriam Sugranyes.

Ce rapport a été publié par **Child Rights International Network (CRIN)** en langue anglaise en septembre 2022. Cette traduction en français a été réalisée par les étudiants en Master 2 Langues étrangères appliquées, parcours Traduction spécialisée multilingue, dans le cadre d'une collaboration avec l'Université Grenoble Alpes, et peut avoir été ultérieurement modifiée par **Child Rights International Network (CRIN)** pour en assurer la conformité avec le texte original.

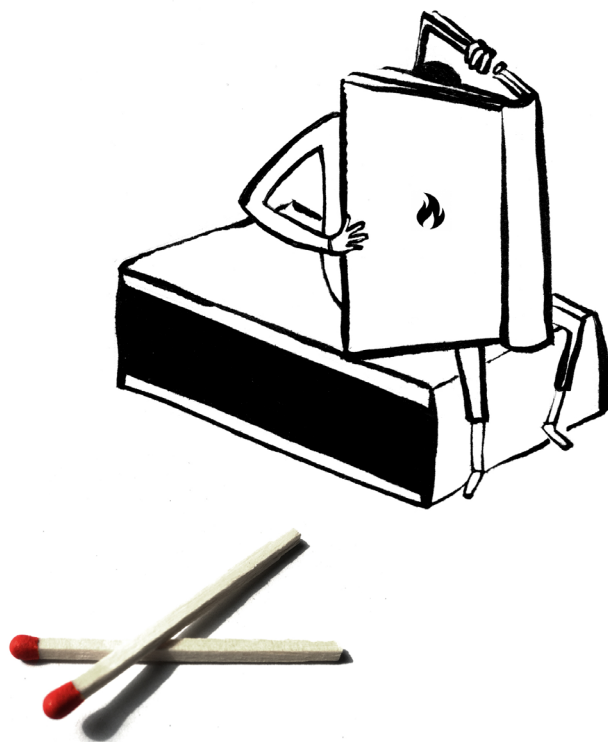
Child Rights International Network (CRIN) est immatriculée au Royaume-Uni et réglementée par la Companies House (équivalent du registre du commerce et des sociétés) et la Charity Commission (Company Limited by Guarantee No. 6653398 ; Charity No. 1125925).

Ce rapport est fourni uniquement à des fins informatives et éducatives et ne doit pas être interprété comme un avis juridique. **CRIN** ne saurait être tenu responsable en cas de perte ou de dommage subis, de dépense ou de frais encourus par toute personne utilisant ou se fiant aux informations contenues dans ce guide. **CRIN** encourage l'utilisation de ce guide à des fins personnelles et éducatives et autorise sa reproduction à ce titre, à condition de le créditer en toute bonne foi.

L'ensemble du contenu de **CRIN** est régi par une licence **Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modifications 4.0**. Aucun document créé par **CRIN** ne peut être modifié sans un consentement écrit. Aucun contenu créé par **CRIN** ne peut être réutilisé à des fins commerciales sans un consentement écrit.

Table des matières

I. Introduction	4
II. Terminologie	5
III. Instruments internationaux	6
IV. Déradicalisation vs désengagement	8
V. Réintégration et réadaptation des enfants rapatriés dans la pratique	11
VI. Propositions universitaires en matière de réadaptation et de réintégration des enfants rapatriés	15



Introduction

Plus de 7 000 enfants étrangers¹, qui sont arrivés en Iraq ou en Syrie en étant victime de la traite humaine ou qui sont nés dans ces pays de parents qui ont quitté leur pays d'origine pour rejoindre l'organisation autoproclamée de l'État islamique (EIIL), subissent toujours un traitement inhumain et dégradant dans des camps du nord-est de la Syrie² Malgré les demandes urgentes de rapatriement dans leur pays d'origine³, la position des États concernant le rapatriement de leurs ressortissants détenus dans le nord-est de la Syrie varie fortement.⁴ En effet, les stratégies adoptées à l'égard des enfants touchés par le conflit en Syrie et en Iraq ou qui en subissent les conséquences diffèrent radicalement des méthodes traditionnelles de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) dans les situations post-conflit. De fait, les États assimilent souvent les enfants rapatriés à une « menace pour la sécurité nationale » ou à des « combattants terroristes étrangers » plutôt qu'à des « enfants qui ont été exploités par des groupes armés »⁵.

Ce guide de recherche porte sur le problème des enfants rapatriés, et pose notamment la question de leur réadaptation et de leur réintégration. Ce guide est le fruit d'une analyse documentaire menée par CRIN. Il vise à présenter ses principales conclusions et à dresser une liste de ressources pour les chercheurs, les décideurs politiques et les spécialistes au Royaume-Uni et à l'étranger.

Les ressources incluses dans ce guide reflètent les recherches disponibles. L'inclusion de ces ressources ne constitue pas une approbation de la part de CRIN.

1 Save the Children, Speed up repatriations or foreign children could be stuck in North East Syria camps for up to 30 years, warns Save the Children, mars 2022, disponible en anglais [ici](#).

2 Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste, *Position of the United Nations Special Rapporteur on the promotion and protection of human rights and fundamental freedoms while countering terrorism on the human rights of adolescents/juveniles being detained in North-East Syria*, 2021, p. 3, disponible en anglais [ici](#).

3 Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Syrie : *des experts de l'ONU exhortent 57 pays à rapatrier des femmes et enfants bloqués dans les camps*, 8 février 2021, disponible [ici](#); CRIN et autres, *Enfants impliqués dans l'EIIL : un retour conforme aux droits de l'enfant*, 2020, disponible [ici](#).

4 Rights & Security International, Global Repatriations Tracker, dernière mise à jour le 5 juillet 2022, disponible en anglais [ici](#) ; Adam Hoffman et Marta Furlan, *Challenges posed by returning foreign fighters*, Program on Extremism of The George Washington University, mars 2020, pp. 16-20, disponible en anglais [ici](#).

5 Par exemple, L'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI), *Children and Counter-terrorism*, 2016, p. 77, disponible en anglais sur : <https://tinyurl.com/4dvmtzf2>.

Terminologie

Dans le cadre de notre travail sur le contre-terrorisme, nous cherchons à éviter l'usage systématique de termes tels que « terrorisme », « extrémisme » et « radicalisation ». En effet, leur usage est contestable dans la mesure où ils n'ont pas de définition précise et ne peuvent être dissociés de la logique des lois et politiques de sécurité nationale ainsi que de leur impact sur les droits de l'enfant. C'est pourquoi nous mettons ces termes entre guillemets lorsque nous devons les employer pour faire référence aux propos d'autrui.

Ainsi, nous utilisons le terme « atrocités commises par des groupes armés non étatiques » (ou « atrocités ») au lieu de « terrorisme ».

En outre, au lieu de qualifier des enfants « d'extrémistes », ou de « terroristes », nous employons l'expression « recrutement et utilisation des enfants par des groupes armés non étatiques », qui est un acte reconnu comme une violation des droits de l'enfant par le droit international.

Enfin, nous souhaitons que le lecteur porte un regard critique sur l'emploi du terme « déradicalisation » compte tenu de ses limites et préjugés inhérents, comme nous le verrons ci-dessous.

Pour mieux comprendre notre approche et nos motivations, veuillez vous référer à la note sur la terminologie figurant aux pages 6 et 7 de notre rapport intitulé [Preventing Safeguarding report](#) (en anglais).



Instruments internationaux

Il existe un certain nombre d'instruments internationaux qui proposent des lignes directrices relatives à la réadaptation et à la réintégration des enfants rapatriés. Bien qu'ils manquent souvent d'un niveau élevé de détails, ils constituent un argument de poids en faveur du rapatriement des enfants par les autorités, et mettent l'accent sur leur réadaptation et leur réintégration.

Conseil de sécurité des Nations Unies

À deux reprises au moins, le Conseil de sécurité des Nations Unies a émis des résolutions contraignantes⁶ concernant les personnes revenant du nord-est de la Syrie et de l'Iraq :

- En 2014, il a exhorté les États à « élabor [er] et appliqu [er] des stratégies [...] de réinsertion et de réintégration des combattants terroristes étrangers de retour dans leur pays de départ »⁷
- En 2017, il a signalé la nécessité « d'élaborer et de mettre en œuvre » ces stratégies y compris pour « les enfants qui accompagnent [...] les combattants terroristes étrangers à leur retour ou à leur réinstallation », et a ajouté que les enfants rapatriés « nécessitent une attention particulière pour ce qui est d'élaborer des stratégies concernant les poursuites, la réadaptation et la réinsertion ». Il a également « soulign[é] » l'importance de les accompagner, étant donné qu'ils « peuvent être victimes de terrorisme »⁸.

En 2018, le Conseil de sécurité a adopté une résolution décrivant les mesures de protection pour les enfants affectés par les conflits armés, y compris ceux liés à des groupes armés non étatiques, et a insisté sur leur réintégration et leur réadaptation.⁹

Secrétaire général des Nations Unies

En 2019, le Secrétaire général des Nations Unies a publié les *Grands principes concernant la protection, le rapatriement, la poursuite, la réadaptation et la réintégration des femmes et des enfants ayant des liens avec des groupes listés comme terroristes par les Nations Unies* :

6 Adopté en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations Unies, disponible [ici](#).

7 Conseil de sécurité des Nations Unies, Résolution 2178 (2014), UN Doc S/RES/2178 (2014), para. 4, disponible sur : <https://www.un.org/securitycouncil/fr/s/res/2178-%282014%29>.

8 Conseil de sécurité des Nations Unies, Résolution 2396 (2017), UN Doc S/RES/2396 (2017), paras. 30-1, disponible sur : <https://www.un.org/securitycouncil/fr/content/sres23962017>.

9 Conseil de sécurité des Nations Unies, Résolution 2427 (2018), S/RES/2427 (2018), paragraphes 21, 26, 37, disponible [ici](#).

- Il a déclaré que « la réadaptation et la réintégration des enfants entretenant des liens avec des groupes listés comme terroristes par les Nations Unies doivent être prioritaires [...]. Cela inclut l'accès à des services adaptés en fonction de l'âge et du sexe, dont un soutien psychologique et psychosocial, ainsi qu'une assistance juridique et une aide à l'éducation »¹⁰.
- Dans le cas d'enfants susceptibles d'être en conflit avec la loi, il a souligné que « l'intérêt supérieur des enfants exige que la priorité soit donnée à la réadaptation et à la réintégration lors de tous les rapports qu'ils entretiennent avec la loi »¹¹.

Conseil de l'Europe

En 2020, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a adopté une résolution dans laquelle elle exhorte les États membres à « prendre toutes les mesures qui s'imposent pour assurer la réadaptation et la (ré) intégration efficaces de tous les enfants rapatriés »¹².

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)

En 2018, le Bureau des Institutions Démocratiques et des Droits de l'Homme (BIDDH) de l'OSCE a publié des lignes directrices à l'intention des États pour qu'ils règlent la question du retour des « combattants terroristes étrangers » en adoptant une approche conforme au cadre des droits humains. Ces lignes directrices prévoient que « Les États devraient mettre en place des programmes de réinsertion adaptés pour les enfants qui rentrent dans leur pays, notamment leur assigner des tuteurs et leur offrir différentes aides pour qu'ils puissent retrouver leur vie d'avant, sans être ni stigmatisés, ni isolés »¹³.

Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF)

Fondé par 30 États, le GCTF est une plateforme multilatérale informelle de lutte contre le terrorisme qui réunit décideurs politiques et spécialistes en la matière. En ce qui concerne les enfants rapatriés, le GCTF a présenté une série de bonnes pratiques, qui invitent les États à « [a] border les programmes de réhabilitation et de réinsertion des enfants à travers le prisme de la socialisation et de l'éducation afin de favoriser la déradicalisation et un comportement

10 Secrétaire Général des Nations Unies, Key Principles for the Protection, Repatriation, Prosecution, Rehabilitation and Reintegration of Women and Children with Links to United Nations Listed Terrorist Group, p. 6, disponible en anglais [ici](#).

11 Ibid., p. 7.

12 Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), Résolution 2321 (2020), Obligations internationales relatives au rapatriement des enfants des zones de guerre et de conflits, 30 janvier 2020, para. 8.2.1., disponible [ici](#). Voir aussi, Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable de l'APCE, Rapport. Obligations internationales relatives au rapatriement des enfants des zones de guerre et de conflits, Doc. 15055, 29 janvier 2020, disponible [ici](#).

13 OSCE/BIDDH, Gestion des risques et menaces liés aux « combattants terroristes étrangers » : orientations sur une approche conforme aux droits de l'homme, 2018, p. 71, disponible sur : <https://www.osce.org/files/f/documents/4/1/458266.pdf>.

socialement acceptable »¹⁴. Selon le GCTF, les programmes de réadaptation pour les enfants rapatriés devraient viser à « favoriser la réinsertion et [é] viter la récidive » par le biais de « volets relatifs au soutien social [...], un soutien psychologique et des aspects liés au suivi et à l'éducation, aussi bien pour les enfants que pour leurs parents et famille ». Les programmes devraient aussi comprendre le développement chez l'enfant « de son esprit critique, de son intelligence sociale et de ses capacités d'empathie » et inclure les familles, les organisations et communautés religieuses ainsi que le système éducatif.

Déradicalisation vs désengagement

La littérature existante sur le sujet montre une opposition constante dans la conception des programmes de réintégration et de réadaptation, entre les démarches qui sont axées sur la déradicalisation et celles qui portent sur le désengagement.

Le désengagement s'appuie sur un changement de comportement, alors que la déradicalisation repose sur un changement de croyances. Il convient de noter que ces deux démarches sont compatibles et que la plupart des programmes les combinent.¹⁵

Néanmoins, les chercheurs remettent en question le concept de « déradicalisation » pour plusieurs motifs :

- La « déradicalisation » repose sur un raisonnement simplifié non étayé par des preuves, selon lequel adopter des « opinions radicales » mène obligatoirement à adopter un « comportement radical », et abandonner la violence implique nécessairement de se détacher de ces opinions.¹⁶
- Le fait d'insister pour modifier les croyances d'un individu peut constituer une violation du droit à la liberté de pensée.¹⁷

14 GCTF, Bonnes pratiques sur les défis posés par le retour des familles de combattants terroristes étrangers, 2018, Bonne pratique n° 14, disponible [ici](#).

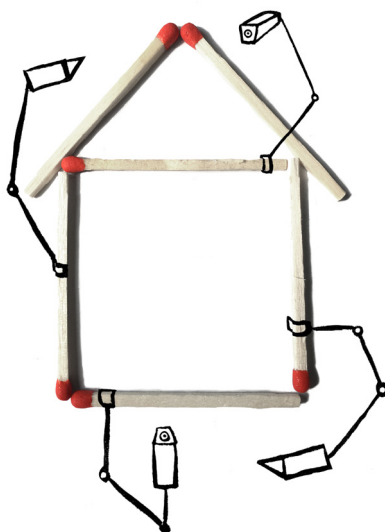
15 Document d'analyse du Réseau de sensibilisation à la radicalisation (RSR). Retour des combattants étrangers dans leur pays d'origine et enjeux de réinsertion, novembre 2016, disponible [ici](#).

16 Ibid., p.4.

17 Stevan Weine et Heidi Ellis, Rehabilitating and Reintegrating Child Returnees from ISIS, Just Security, 6 juin 2020, disponible en anglais sur : [https:// www.justsecurity.org/71021/rehabilita-](https://www.justsecurity.org/71021/rehabilita-)

- La « déradicalisation » n'est pas nécessairement une condition préalable à la réintégration. Il semblerait que la majorité des personnes qui ont été condamnées puis libérées en Europe entre les années 1960 et 1990 en raison de leur participation à des atrocités commises par l'IRA, l'ETA, les Brigades rouges et la RAF n'ont pas suivi de programme formel de déradicalisation et ne sont plus impliquées dans de telles atrocités, du moins plus dans la même mesure qu'auparavant.¹⁸ La réintégration ne dépend donc pas nécessairement d'une « déradicalisation » préalable.
- Les recherches montrent notamment que le désengagement (le fait de ne pas prendre part à des atrocités), est plus facile à accomplir que la « déradicalisation », qui consiste à changer l'idéologie d'un individu.¹⁹

Malgré ces critiques, il existe peu d'articles scientifiques qui conseillent d'exclure la « déradicalisation » des projets concernant les enfants rapatriés. En outre, bien qu'il soit reconnu que la « déradicalisation » ne devrait pas être le seul outil sur lequel les programmes s'appuient, le discours dominant sur la réadaptation et la réintégration est souvent peu critique à l'égard des lacunes inhérentes aux démarches fondées sur la déradicalisation. De fait, un certain nombre de propositions en matière de réadaptation et de réintégration des enfants rapatriés mettent en lumière l'importance d'accorder une attention particulière au caractère persistant de l'extrémisme.²⁰



[ting-and-reintegrating-child-return-ees-from-isis/](https://ec.europa.eu/home-affairs/system/files_en?file=2020-09/issue_paper_foreign_fighter_returnees_reintegration_challenge_112016_fr.pdf)

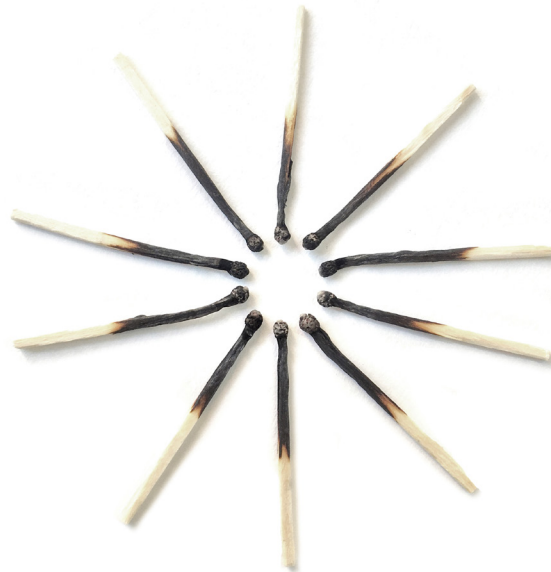
18 Document d'analyse du Réseau de sensibilisation à la radicalisation (RSR). Retour des combattants étrangers dans leur pays d'origine et enjeux de réinsertion, novembre 2016, p. 5, disponible ici : https://ec.europa.eu/home-affairs/system/files_en?file=2020-09/issue_paper_foreign_fighter_returnees_reintegration_challenge_112016_fr.pdf.

19 John Horgan, *Deradicalization or Disengagement? A Process in Need of Clarity and a Counterterrorism Initiative in Need of Evaluation*, 2(4), *Perspectives on Terrorism*, 2008, disponible en anglais sur : <https://tinyurl.com/2s3rwtvb> ; Andrew Silke, *Disengagement or Deradicalization: A Look at Prison Programs for Jailed Terrorists*, 4 (1), *CTC Sentinel*, 2011, disponible en anglais [ici](#).

20 Liesbeth van der Heide, *Ideology matters: why we cannot afford to ignore the role of ideology in dealing with terrorism*, *Penal Reform International*, 3 avril 2018, disponible en anglais [ici](#) ; Liesbeth van der Heide et Jip Geenen, *Children of the Caliphate. Young IS Returnees and the Reintegration Challenge*, *International Centre for Counter-Terrorism*, août 2017, disponible en anglais [ici](#).

Lectures additionnelles

- **Stevan Weine et Heidi Ellis**, *Rehabilitating and Reintegrating Child Returnees from ISIS* (en anglais), Just Security, 6 juin 2020.
- **Liesbeth van der Heide**, *Ideology matters: why we cannot afford to ignore the role of ideology in dealing with terrorism* (en anglais) Penal Reform International, 3 avril 2018.
- **Liesbeth van der Heide et Jip Geenen**, *Children of the Caliphate. Young IS Returnees and the Reintegration Challenge* (en anglais), International Centre for Counter-Terrorism, août 2017.
- **Document d'analyse du Réseau de sensibilisation à la radicalisation (RSR)**, *Retour des combattants étrangers dans leur pays d'origine et enjeux de réinsertion*, novembre 2016.
- **Faiza Patel**, *Rethinking Radicalization* (en anglais), Brennan Center for Justice at NYU School of Law, 2011.
- **Andrew Silke**, *Disengagement or Deradicalization: A Look at Prison Programs for Jailed Terrorists* (en anglais), 4(1) CTC Sentinel, 2011.
- **John Horgan**, *Deradicalization or Disengagement? A Process in Need of Clarity and a Counterterrorism Initiative in Need of Evaluation* (en anglais), Perspectives on Terrorism, 2008, Vol 2 (4).



Réintégration et réadaptation des enfants rapatriés dans la pratique

Bien que les programmes de réintégration et de réadaptation axés sur les enfants recrutés et employés par des groupes armés non étatiques soient rares, un certain nombre d'États ayant rapatrié des enfants depuis la Syrie ont mis en place des programmes visant à leur réintégration et à leur réadaptation :

- Avec 490 enfants rapatriés²¹, le **Kazakhstan** est à la tête de l'effort international et son modèle est considéré comme « particulièrement réussi et ambitieux ». Le pays dispose de 17 centres de réadaptation et de réintégration, qui centralisent l'aide apportée aux enfants par des experts de la santé mentale, des érudits religieux, des avocats, des professionnels de la santé et des enseignants, afin d'assurer leur retour à la vie civile dans le pays. Les enfants restent dans ce type de centre pendant environ un mois, reçoivent un certificat de naissance kazakhe et bénéficient d'un apprentissage individuel qui leur permet d'être scolarisés à leur départ.²²
- Le **Danemark** utilise le « modèle d'Aarhus », l'un des programmes de réintégration et de réadaptation pour les rapatriés « les plus connus », qui se concentre sur « des interventions pratiques et psychologiques, mais sans caractère idéologique ».²³ Ce modèle, qui repose sur une coopération entre la police, les travailleurs sociaux et les groupes religieux, prévoit une assistance psychologique spécialisée et affecte aux jeunes qui reviennent dans leurs pays des mentors formés à cette tâche.²⁴
- En **Belgique**, les enfants sont emmenés dès leur arrivée dans un hôpital pédiatrique pour une évaluation de leurs besoins médicaux, psychosociaux, éducatifs et en soins ambulatoires. Là, les membres de la famille peuvent également passer du temps avec eux jusqu'à ce que les enfants soient réintégrés

21 Rights & Security International, Global Repatriations Tracker, dernière mise à jour le 5 juillet 2022, disponible en anglais [ici](#).

22 Save the Children International, When am I Going to Start to Live? The urgent need to repatriate foreign children trapped in Al Hol and Roj Camps, 2021, p. 37, disponible en anglais [ici](#).

23 Jonathan Hall QC, The Terrorism Acts in 2019. Report of the Independent Reviewer of Terrorism Legislation on the Operation of the Terrorism Acts 2000 and 2006, mars 2021, para. 8.22.1., disponible en anglais [ici](#).

24 David Crouch et Jon Henley, A way home for jihadis: Denmark's radical approach to Islamic extremism, The Guardian, 23 février 2015, disponible en anglais sur : <https://tinyurl.com/yxcfdchw>.

dans leur communauté où ils pourront bénéficier de services spécifiques.²⁵

- En **Finlande**, la politique de rapatriement adoptée en 2017 prévoit une collaboration entre le gouvernement central, les autorités municipales et les organisations de la société civile (OSC) afin d'assurer un accompagnement suffisant à la réintégration des rapatriés dans la société finlandaise. L'objectif de cette politique est de fournir aux enfants un soutien personnalisé, à long terme et systématique, en s'appuyant sur une coopération entre les autorités.²⁶
- En **Allemagne**, les services de réintégration et de réadaptation sont coordonnés par une personne chargée de la gestion des dossiers, qui supervise aussi la coopération de différentes structures telles que l'administration, la protection de la jeunesse, les écoles et les agences pour l'emploi. De plus, un suivi des rapatriés est également mis en place pour évaluer leur réintégration.²⁷
- En 2020, la **Macédoine du Nord** a adopté un programme de réintégration qui fait intervenir différentes institutions nationales, crée des équipes multidisciplinaires, permet l'engagement de la société civile et répond aux besoins psychosociaux des enfants rapatriés. Bien que ce programme puisse être confronté à des défis en matière de capacités institutionnelles et de coordination, les experts en matière de rapatriement, de réadaptation et de réintégration des membres de familles originaires du nord-est de la Syrie l'ont qualifié « d'ambitieux et de bien pensé »²⁸.

Néanmoins, le plus grand obstacle rencontré par ces programmes et par les recherches portant sur la réintégration et la réadaptation des enfants rapatriés provient du manque d'information et de preuves disponibles concernant leur efficacité.

Même si des estimations ont été réalisées, d'une manière générale, le nombre de recherches visant à évaluer les programmes de réintégration et de réadaptation est très réduit.²⁹ Bien que la « diminution du récidivisme » soit souvent l'objectif des programmes de réintégration, le manque de données sur ce sujet empêche d'évaluer de manière objective la réussite de ces programmes.³⁰

25 Save the Children International, When am I Going to Start to Live? The urgent need to repatriate foreign children trapped in Al Hol and Roj C amps , 2021, p. 37, disponible en anglais [ici](#).

26 Ministère de l'Intérieur de la Finlande, Children and adults returning from Syria, dernière consultation le 16 août 2022, disponible en anglais sur : <https://tinyurl.com/yhmr84b8> com/36546kre.

27 Save the Children International, When am I Going to Start to Live? The urgent need to repatriate foreign children trapped in Al Hol and Roj Camps , 2021, p. 37, disponible en anglais [ici](#).

28 Eric Rosand, Heidi Ellis et Stevan Weine, Repatriating ISIS Family Members : A North Macedonia Model?, Just Security, 14 septembre 2020, disponible en anglais sur : <https://www.justsecurity.org/72420/repatriating-isis-family-members-a-north-mace-donian-model/>.

29 Andrew Silke, Disengagement or Deradicalization: A Look at Prison Programs for Jailed Terrorists, 4 (1) CTC Sentinel, 2011, disponible en anglais [ici](#).

30 Réseau de sensibilisation à la radicalisation, document d'analyse du RSR. Retour des combattants étrangers dans leur pays d'origine et enjeux de réinsertion, novembre 2016, disponible [ici](#).

Par exemple au Royaume-Uni, l'*Independent Reviewer of Terrorism Legislation* (un examinateur indépendant chargé de surveiller les effets des lois contre le terrorisme) a fait réaliser une « enquête sur les programmes (à la fois volontaires et obligatoires) de déradicalisation, de désengagement et de réintégration dans 10 pays »³¹. Ce dernier a mis en avant le modèle danois Aarhus, ainsi que les efforts du Kazakhstan et a reconnu que :

« Peu de choses sont rapportées ou connues au sujet de l'efficacité des programmes qui portent sur la déradicalisation, le désengagement ou la réintégration. Nombre de ces programmes en sont à leur stade initial et ne produiront pas de résultats immédiats, mais l'enjeu le plus important doit être de prouver qu'ils contribuent à réduire la menace terroriste ou que l'absence ou la réduction d'attaques terroristes sont dues au succès de l'un de ces programmes. »³²

Cependant, d'autres universitaires ont constaté que « bien que les programmes de réadaptation et de réintégration mis en œuvre au Kazakhstan et au Kosovo n'aient pas encore produit de résultats significatifs, les rapatriements n'ont pas eu de conséquence importante en matière de sécurité dans ces pays »³³.

Further reading

- **Rapports sur l'EUIL du Secrétaire général des Nations Unies** (en anglais).
- **Rights & Security International, Global Repatriations Tracker** (en anglais), dernière mise à jour le 5 juillet 2022.
- **Save the Children International, When am I Going to Start to Live? The urgent need to repatriate foreign children trapped in Al Hol and Roj Camps** (en anglais), 2021.
- **Carlota Rigotti et Júlia Zomignani Barboza, Unfolding the case of returnees: How the European Union and its member States are addressing the return of foreign fighters and their families** (en anglais), 103 *International Review of the Red Cross*, 681, 2021.

31 Jonathan Hall QC, *The Terrorism Acts in 2019. Report of the Independent Reviewer of Terrorism Legislation on the Operation of the Terrorism Acts 2000 and 2006*, mars 2021, para. 8.22.1., disponible en anglais [ici](#). Les pays inclus étaient l'Allemagne, l'Australie, la Belgique, le Canada, le Danemark, les États-Unis, la France, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan et les Pays-Bas.

32 Ibid.

33 Anne Speckhard et Molly Ellenberg, *Perspective : Can We Repatriate the ISIS Children?*, 3(3) *Horizon Insights*, 21, 2020, p. 31, disponible en anglais sur : <https://behorizon.org/wp-content/uploads/2020/10/Horizon-Insights-2020-3.pdf#page=21>.

- **William B. Farrell, Rustam Burnashev, Rustam Azizi, et Bakhtiyar Babadjanov**, *Processes of Reintegrating Central Asian Returnees from Syria and Iraq* (en anglais), 498 Institut des États-Unis pour la paix, juillet 2021.
- **Eric Rosand, Heidi Ellis et Stevan Weine**, *Repatriating ISIS Family Members: A North Macedonia Model?* (en anglais), Just Security, 14 septembre 2020.
- **Sofia Koller et al.** dans: *'Children and Adolescents' in Issue Paper: Reintegration of Returnees from Syria and Iraq* (en anglais), German Council on Foreign Relations, 2020.
- **Anne Speckhard et Molly Ellenberg**, *Perspective: Can We Repatriate the ISIS Children?* (en anglais), 3(3) Horizon Insights, 21, 2020.
- **Manfred Nowak**, *'Children deprived of liberty on national security grounds'* (en anglais), Étude mondiale des Nations Unies sur les enfants privés de liberté, 2019.
- **Jan Ilhan Kizilhan**, *Providing Psychosocial Care to Child Soldiers Living in Post-IS Iraq* (en anglais), Document de recherche de l'ICCT, 2019.
- **Ahmad Saiful Rijal Bin Hassan**, *Denmark's De-radicalisation Programme for Returning Foreign Terrorist Fighters* (en anglais), 11 (3), Tendances et analyses en matière de lutte contre le terrorisme, 13 mars 2019.
- **David Crouch and Jon Henley**, *A way home for jihadis: Denmark's radical approach to Islamic extremism* (en anglais), The Guardian, 23 février 2015.
- **Réseau de sensibilisation à la radicalisation**, *Document d'analyse du RSR. Retour des combattants étrangers dans leur pays d'origine et enjeux de réinsertion*, novembre 2016.
- **Andrew Silke**, *Disengagement or Deradicalization: A Look at Prison Programs for Jailed Terrorists* (en anglais), 4(1), CTC Sentinel, 2011.



Propositions universitaires en matière de réadaptation et de réintégration des enfants rapatriés

Les propositions universitaires des chercheurs en psychologie/psychiatrie de l'enfant qui se concentrent sur la réadaptation et la réintégration des enfants rapatriés sont rares. Dans ce contexte, certains experts suggèrent que les propositions pourraient s'inspirer des « programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration mis en œuvre avec les enfants soldats en Afrique et ailleurs », ainsi que des « programmes conçus pour aider les jeunes à quitter les gangs »³⁴.

Cette analyse a révélé que le seul « cadre fondé sur des preuves pour réfléchir à la réadaptation et à la réintégration » des enfants rapatriés est le Cadre d'intervention pour la réadaptation et la réintégration (RRIF - Rehabilitation and Reintegration Intervention Framework) développé par Stevan Weine et Heidi Ellis en 2020.³⁵

Tout en soulignant que les « trajectoires de développement spécifiques des rapatriés de l'État Islamique » doivent encore être étudiées, les auteurs ont pris comme point de départ les conclusions de Theresa Betancourt concernant la réadaptation réussie des enfants soldats de Sierra Leone.³⁶ Ils ont examiné 31 « études antérieures sur la question des enfants réfugiés, des enfants touchés par la guerre, des enfants membres de gangs criminels, des enfants victimes de mauvais traitements et des enfants victimes de la traite sexuelle », car ils ont constaté que « l'exposition des enfants aux traumatismes et à la violence » dans ces milieux « se recoupait de manière significative avec celle vécue par les enfants rapatriés ».³⁷

34 Ibid., p. 30.

35 Stevan Weine et al, Rapid Review to Inform the Rehabilitation and Reintegration of Child Returnees from the Islamic State, 86(1) *Annals of Global Health*, 64, 2020, disponible en anglais [ici](#) ; Stevan Weine et Heidi Ellis, *Rehabilitating and Reintegrating Child Returnees from ISIS*, Just Security, 6 juin 2020, disponible en anglais [ici](#).

36 Theresa Betancourt et al, *Sierra Leone's former child soldiers: a longitudinal study of risk, protective factors, and mental health*, 49(6), *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 606, 2010, disponible en anglais [ici](#).

37 Stevan Weine et al, Rapid Review to Inform the Rehabilitation and Reintegration of Child Returnees from the Islamic State, 86(1) *Annals of Global Health*, 64, 2020, disponible en anglais [ici](#) ; Stevan Weine et Heidi Ellis, *Rehabilitating and Reintegrating Child Returnees from ISIS*, Just Security, 6 juin 2020, disponible en anglais [ici](#).

Comme indiqué ci-après, le RRIF poursuit cinq objectifs principaux à travers cinq niveaux d'interaction sociale, tout en identifiant également les facteurs de risque et de protection³⁸:

	Promouvoir la santé mentale et le bien-être des individus	Promouvoir le soutien familial	Promouvoir la réussite scolaire	Promouvoir le soutien communautaire	Améliorer les conditions structurelles et protéger la sécurité publique
RISQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Exposition à des traumatismes • Facteurs de stress liés au déplacement • Usage d'alcool ou de drogue • Problèmes de santé <ul style="list-style-type: none"> • Retards de développement • Comportement violent 	<ul style="list-style-type: none"> • Santé mentale / problèmes de santé des parents • Séparation des familles et conflit • Violence domestique 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés d'apprentissage • Harcèlement • Discrimination • Barrière de la langue 	<ul style="list-style-type: none"> • Stigmatisation, discrimination, humiliation et animosité • Isolement social / détachement • Pauvreté et absence d'activité professionnelle • Facteurs de stress d'acculturation 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés de rapatriement • Difficultés économiques <ul style="list-style-type: none"> • Manque d'accès à l'éducation et à l'emploi • Accès inégal aux ressources • Motivation à se venger <ul style="list-style-type: none"> • Exposition à un environnement violent • Criminalité
MESURES DE PROTECTION	<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux services • Soutien familial • Systèmes de croyances • Espoir et optimisme • Intelligence sociale et émotionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Foi et soutien religieux • Acceptation, cohésion et adaptabilité familiale • Responsabilités familiales 	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement et assiduité scolaires • Soutien des enseignants • Amitiés et soutiens de ses pairs • Activités récréatives • Sécurité scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Conscience et accueil de la communauté • Soutien social • Mentors extérieurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Logement approprié • Emploi parental • Accès à des stages et à l'emploi • Stabilité financière • Environnement sécurisé • Engagement positif envers l'état • Militantisme politique • Engagement citoyen

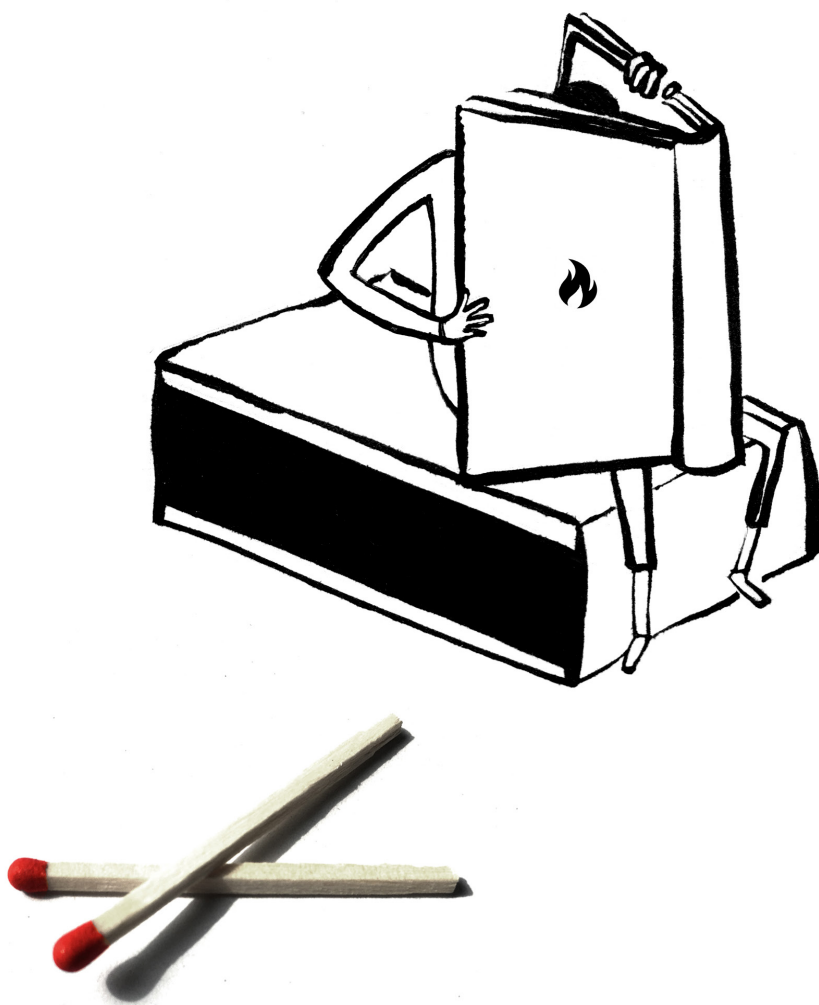
Tout en reconnaissant qu'aucun modèle ne saurait fonctionner pour tous les enfants rapatriés, les auteurs soutiennent que « les programmes fondés sur les preuves existantes issues de travaux antérieurs pertinents devraient être au moins aussi efficaces que les programmes conçus pour soutenir d'autres populations d'enfants touchés par de graves traumatismes et faisant face à l'adversité ». Faute de quoi, cela reviendrait à dire, selon eux, que les enfants rapatriés « sont en quelque sorte différents d'autres populations d'enfants exposés à des traumatismes graves et faisant face à l'adversité ».³⁹

38 Stevan Weine et al, Rapid Review to Inform the Rehabilitation and Reintegration of Child Returnees from the Islamic State, 86(1) Annals of Global Health, 64, 2020, Fig. 2, disponible en anglais [ici](#).

39 Stevan Weine et Heidi Ellis, Rehabilitating and Reintegrating Child Returnees from ISIS, Just Security, 6 juin 2020, disponible en anglais [ici](#).

Further reading

- **Stevan Weine and Heidi Ellis**, *Rehabilitating and Reintegrating Child Returnees from ISIS* (en anglais), Just Security, 6 juin 2020.
- **Stevan Weine et al.**, *Rapid Review to Inform the Rehabilitation and Reintegration of Child Returnees from the Islamic State* (en anglais), 86(1) *Annals of Global Health*, 64, 2020
- **Anne Speckhard and Molly Ellenberg**, *Perspective: Can We Repatriate the ISIS Children?* (en anglais), 3(3), *Horizon Insights*, 21, 2020.





CRIN CHILD RIGHTS INTERNATIONAL NETWORK